ROUBAIX

REDACTION : 39, Rue Lauvree. [64. 9-51 DEPUT GENERAL : 13, Rue Louis Catrice

CONCOURS INTERNATIONAL DE CHIENS DE DEFENSE

Organisé par le Club Cynophile Roubaisien. ce concours aura lieu le dimanche 1er juin pro-chain et comportera 1.000 francs de prix dont 650 fr. en espèces et le reste en médailles et

objets d'art. Des certificais d'aptitudes au Championnat seront décernés aux chiens méritants. Le pro-gramme à exécuter sera celui de la Centrale de Paris.

Le montant de l'inscription est de 25 francs. Les adhésions seront reçues jusqu'au 20 mai, délai irrévocable de clôture, Les épreuves auront lieu de 8 heures à midi et de 14 à 18 heures.

La distribution des prix se tera à 19 heures. Les personnes qui désirent assister à cette intéressante manifestation canine, peuvent se procurer des maintenant a usiège du Club, des cartes d'entrée au prix de 2 francs par personne.

Une visite s'impose

AUX Magnifiques Etalages des MAUSSURES BOLLY, 20, rue de Lannoy, on sont exposées les Dernières Créations des bottiers de Paris,

AU CONDITIONNEMEN

Mouvement de la semaine du 5 au 10 Mat.

Soie, 69 kilos: Laines peignées, 122.021 c.;
Leines filées (fils peignée), 173.067 k.: Leines filées (fils cardés), 19.001 k.; Blousses et laines diverses, 15.835 k.; Cotons, Jute, Lin, etc.
23.729 ki Total: 652.722 kilos.

Conditionnement 1.047 1/2 opérations; Titrage-488 opérat: Drgraisage, 21 1/2 opérat.: Labora-

THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T Grande Vente Réclame

toires, 10 analyses.

Coupons - Tissus - Ameublement chez DUBRUNFAUT M Place Fosse-aux-Chênes M ROUBAIX AND RESIDENCE OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY

WATTRELOS

INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS Le Comité d'Action informe les huit cents familles de soldais Wattrelosiens morts pendant la grande guerre, que par suite d'une manœuvre à la Gare du Pile, plusieurs pierres devant ser-vir à la construction du Monument furent brisées De ce fait, les noms des Héros ne pour-ront, probablement pas, être gravés pour le

jour de l'inauguration. Le monument élevé à la gloire des Enfants de

Wattrelos morts pour la Patrie sera inauguré le dimanche ter Juin prochain.

Les sociétés chorales, de musique de gymnastique, délégations des écoles, musiques militaires française et belge, ont été conviées à participer aux solennités de cette journée et toutes ont déjà répondu à l'invitation du comité. Les Les sections de Mutilés et de Combattants se deivent d'y prendre part.

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-deVille - Téléphone 9-85

ANCIENS COMBATTANTS DU GROUPE DE LA CROIX-ROUGE

Une section de quartier sera établie jeudi pro-bain 15 mai, à ? h. 45 du soir, chez Doutement, 16, place de la Croix-Rouge et angle de la rue de a Potente.

Tous les combattants et mutilés compris dans j'agglomération du quartier de la Croix-Rouge et de la Marlière, recevrent une invitation pour et de la Marlière, recevront une invitation pour assister à cette réunion qui sera présidée par un membre du Bureau de la Fédération, entouré de quelques membres de la Commission.

A l'ordre du jour de cette réunion figurent :

1. Compte-rendu de la fondation du Graupe par les commissaires provisoires :

2. Nomination de la Commission de la Commission de la Commission de la Edde.

Groupe par le délégué du Bureau de la Fédé La Commission provisoire fait appel aux adhé

rents du quartier qui voudraient faire partie de la Commission définitive de vouloir bien se faire inscrire au siège, chez le camarade Doulement place de la Croix-Rouge Les adhérents de ce nouveau Groupe participe-ront à une tombola qui sera tirée en fin de séan-ce entre tous les membres présents.

UN GRAND CONCOURS DE TIR EN PERSPECTIVE

La Fédération Amicale des Combatiants de Tourcoing et ses cantons organise un important concours de tir au Stand du Tir National, rue de Gand, il sura lieu les dimanches 15, 22, 29 juin et 13 juillet 1924.

Un pressant appel a élé adressé par la Commission du Tir aux autorités civiles et militaires ninsi qu'à toutes les personnes portant intérêt à la Védération, afin d'obtenir leur concours pour la constitution des récompenses.

programme du concours comportera cette aunée trois séries : la première appelée série hors concours et qui comprendra les 31 lauréale de la série d'honneur du concours de 1923 ; la deuxième appelée série d'honneur comprendra les lauréais de la deuxième série de 1923, ayant un minimum de 30 points : enfin la troisième série comprendra tous les combattants ayant en moins de 30 points en 1923, les combattants non classés et tous ceux qui voudront participer au

FRIGO LEBOSSÉ

Mois d'ouverture de la deuxième succursale 39. Rue de la Croix-Rouge, à TOURCOINC cha-que jour, vente réclume de nos viandes conge-lées de première qualité. les de première qualité.

HALLUIN

ETAT CIVIL. — Naissances. — Yvonne Vandewynckele, chemin de Linselles. 77. — Nesbuquois Henri. rue de Lille, 106. — Devoldère Odette rue St-Pierre. — Vanhullebusch André, rue des Ateliers, 2. — Jonequiert Henri, rue des Fooles. 72

Mariage. — Lossy Charles et Ducastel Célina.

Décès — Victorine Vanerde, 64 ans, rue Vaillant Edouard. — Raymonde Vanacker, 2 ans,
rue des Ecoles, 40.

BOUSBECQUE

NOURRISSONS. — Jeudi prochain 15 mai. a 15 heures, au café Saint-Georges, aura lieu la consultation des nourrissons. INSPECTION ET CLASSEMENT DES VEHI-CULES-AUTOMOBILES — La Commission de classement opérera le same 21 mai, de 16 h. 45 à 18 heures, sur la Place. Sont nommés à l'ins-pection : Tous les véhicules de première catégorie (poids lourd) servant au transport de person-nel, de matériel ; les remorques et les tracteurs à roues, ainsi que les motos et side cars. ETAT-CIVIL. — Naissance. — Bosquart Michel chemin des Vaches

MOUVAUX

CLUB DU CHIEN DE DEFENSE. — Le di-manche 25 mai 1921, aura lieu chez M. Col-paert Henri, café de la Verte Feuille ... siège du club, la revanche du match Mouvaux contre es Vengeurs de la Marlière. Les personnes désireuses d'assister au sou-per sont priées de se faire inscrire avant le 24 chez M. Colpaert : 5 francs au gagnant et 6 francs au perdant, — Entrée entièrement

BONDUES

ETAT-CIVIL. Naissances. Lernauld Mireille. Pavé du Molinel. — Desrumaux Raymond, au Cabu. - Hellein Jeanne, an Jambon.

Publications. — Wagnon René et Vandame Hermance. — Selosse Augustin et Huin Ger-maine, à Croix.

LINSELLES

eTAT CIVA — Naissances. — fbert da-ment, la Vignette. — Charles Frenoi, que du Marechai Pétain. — Pascaline Depoorter, rue le

Publications. - Paul Bolin, a Linselles Marguerite Lemahien à Quesnoy-sur-Denle Emile Delbecque à Linselles et Madeleine Berthe à Linselles. — Maurice Foraux à Wambrechies et Germaine chesquiers à Linselles.

LILLE

CHAPITRE DES VOLS

DE LA LINGERIE A BON COMPTE Le monteur de rayons sur les marches, Louis Lotten, 27 ans, demeurant rue de Flandre, 90, s'était rendu hier matin, vers heures, à son magasin silué 36, rue

Il y constata la disparition d'un ballot de lingerie, d'une valeur de 1.000 francs, que lui avait confie M. Jean Harouette, marchand forain, demeurant à Lille, rue du

M. Lotten, qui a déposé une plainte à cet égard, a déclaré en outre, qu'un vol de même nature, avait été commis il y a environ trois semaines, dans un nangar voisin au préjudice de M. Blervacque, domicilié rue Littre. La police enquête.

LA VALISE MYS : ERIEUSE

Le voyageur de commerce Maurice Le-sage, demeurant à Lille, rue de Paris, 217, rentrait chez lui dans la nuit de samedi à dimanche.

Il allumait sa pipe dans l'encoignure d'une porte, lorsque passèrent trois indi-vidus, dont l'un lui demanda du feu. Le voyageur s'exécuta, mais au moment de reprendre sa valuse déposée près de lui,

il constata que celle-ci avait disparu... en neme temps que les trois passants. Cette valise contenait des échantillons de sacs à provision, de sacs à main pour dame et de sacs de fantaisie.

M. Lesage, a déclaré au commissariat de permanence où il a déposé une plainte, que les individus dont il est question plus haut, parlaient la langue polonaise et qu'ils s'étaient dirigés vers la rue des Etaques.

le voleur et ses complices, DU LINGE BIEN LESSIVE

Des recherches sont faites pour retrouver

La police recherche une femme brune, et de grande taille qui, le dimanche 4 mai entre 10 et 11 heures, a soustrait une lessiveuse pleine de linge, laquelle était déposée dans la cour de M. Vanaverfelde, cabaretier, 39, rue Saint-Andre et appartenant à ce dernier. La lessiveuse et le linge ont été vendus le 7 mai chez la dame Anna Brouve, fripière l. rue Saint-Michel, pour la somme de 25 fr. La vendeuse déclara se nommer Henriette Verdin, 38 ans, ménagère, et demeurer, 83. rue de Tournai.

RATS DE CHANTIER

Une enquête est menée pour rechercher l'auteur de vois : l' d'un veston en drap bleu, d'un gilet de velours, d'une montre en acier oxyde et d'un porteseuille en cuir jaune, lequel contenait des papiers, commis au préjudice de M. Louis Pottier, 50 ans, manœuvre de maçon, demeurant à Templemars, 4, rue du Moulin : 2º d'un veston en drap gris, au préjudice de M. Moutaine Henri, 23 ans, maçon, demeurant à La Madeleine, rue de la Chapelle, cour Bomart, 4. Ces deux ouvriers travaillaient dans une moison sise rue du Pont-Neuf, où ils avaient déposé leurs vétements.

LILLE LA NUIT

Attaque par des rodeurs, un noctambule fut jeté à l'eau par des malfaiteurs après avoir été dépouillé par eux.

Samedi un peu après minuit, des agents en patrouille, de passage façade de l'Esplanade, avaient leur attention atirée par des cris provenant de la direction du Pont du Petit Paradis. Guidés par ces appels, les policiers se

rendirent sur les lieux et apercurent un homme se cramponnant à un piquet, soutenant le pont en question. Le malheureux avait de l'eau jusqu'aux épaules. Après un quart d'heure d'efforts, les agents réussirent à le tirer de sa position

et le transportèrent à demi évanoui, au paste de la caserne Négrier, où on lui fit prendre un cordial, Ayant repris ses sens, l'homme fit la

déclaration suivante : « Je me nomme Gilbert Chardoux, 33 ans, j'exerce la profession de cuisinier et suis arrivé hier à Lille, où je n'ai pas encore de logement.

Vers minuit après avoir passé la soirée au cirque Mondial, installé sur le champ de Mars, je me suis dirigé vers le pont pour regagner le centre le Lille.

Tout à coup, deux individus inconnus qui me suivaient depuis quelques instants se précipitèrent sur moi. Après m'avoir volé mon porte-monnaie contenant 300 fr. et sans doute effrayés par mes cris, ils me poussèrent dans le canal...

Je reussis à m'accrocher à un piquet. Je me trouvais depuis à peu près une demi-heure dans cette position lorsque vous êtes survenus ». Conduit au poste central de police, le

rescapé y fut examiné par un docteur qui e fit transporter en voiture d'ambulance à l'Hôpital Saint-Sauveur.

Saisi de cette affaire, le service de la sûreté mène une active enquête pour retrouver les malfaiteurs, auteurs de ce vol. aggravé d'une tentative de meurtre.

Dans les Contributions indirectes M. BONNAIRE, NOMME DIRECTEUR A CHARLEVILLE

Le personnel des contributions indirectes sous la présidence de M. Glineur, son bien veillant directeur, vient de fêter dans les salons de Bellevue la nomination de M. Bonnaire, inspecteur sédentaire à Lille, au poste de directeur départemental des Ardennes.

Le contrôleur de la 4e division, M. Cli pet, fut auprès de M. Bonnaire, l'interprète chaleureux du personnel Il exprima, en un discours d'une fort belle tenue littéraire, les sentiments d'affectueuse sympathie et de respectueuse reconnaissance dont le personnel est anime à l'égard de son chef qui va le quitter et dont la qualité primordiale est une large, bienveillance.

Après un bel éloge, fait par M. Glineur, des hautes qualités administratives de M Bonnaire, celui-ci exprime sa reconnaissance à M. le Directeur du Nord. Il dit à tous ses collaborateurs présents combien la fête d'aujourd'hui le touche. Il les assure de ses sen-timents d'indéfectible amitié.

Après la remise d'un souvenir à M. Bonnaire, les employés des Indirectes expriment leur joie par quelques chansonnettes et mo-Tout le personnel de Lille sans exception

avait tenu à assister à cette sête. C'est le gage d'une belle affection des collaborateurs à l'égard d'un chef. Noté la présence de tous les inspecteurs, de M. Ségard, receseur principal : Potié, 1er commis ; Vandesien entreposeur des tabacs : Poidevin, contrôleur de la Garantia : Accart , Couillet, Denoyelle. Pépiet chels de poste : Debroise, vérifica-teurs etc. M. Bennaire doit prendre posses sion de son noste à Charleville le 26 mai

Les Noces d'or aux Bois-Blancs!

C'est au milieu d'une foule enthousiaste que urent célébrées filer dans le populeux quartier les Bois-Blancs, les noces d'or des époux

Dejoncle-Vermessen. A 15 heures, les jubilaires et leur famille furent A 15 heures, les jubilaires et leur lainnie fuelle pris à leur domicile, rue des Bois-Blancs, 182. Précédés de la musique des établissements Kestner et Neu, ils se rendirent à l'école Desbordes-Valmore où ils furent recus par Coolen, conseiller municipal, et A. Doyennette, chef de conseiller municipal, et A. Doyennette, chef de bureau à la Mairie, représentant la municipalité et par MM. Georges Lelong, président Jean Jardez, socrétaire et Marceau Huretz, du Comité de l'Union des Commerçants des Bois-Blancs.



LAS EPOUX DESONGLE VERMESSEN

Derrière: COOLEN, conseiller municipal enfouré du Comité de l'Union des Commerçants des

Au nom des habitants d uQuartier, M. Jean Jardez félicita les époux Dejoncie-Vermessen, a l'occasion de leur cinquantenaire de mariage. Il retraça la vie des jubilaires qui est toute de travail et de probilé et leur souhaita encore une longue vie de bonheur.

M. Jardez, profita de l'occasion pur présenter la Municipalité, les desiderata du quartier des Bois-Blancs. M. Coolen, répondit, qu'il soumettrait toutes ces questions au Conseil municipal. Puis après avoir adressé des félicitations, aux vieux époux,

il leur remit au nom de la ville, une médaille commémorative. Des vins d'honneur furent ensuite servis par Un concert et un bal roulant, cloturèrent ce joyeux jubilé.

LE COIN DES ACCIDENTS

SOUS LES ROUES D'UNE VOITURE Une ménagère, Mmc Clémence Druelle 60 ans, demeurant 45, rue du Pôle Nord, traversait vers 18 h. 30, la chausse de la dite voie, lorsqu'elle fut renversée par une voiture attelée que conduisait M. Nytterhaeghe Joseph, marchand de lait, 110, chemin de Bargues. L'une des roues du véhicule lui passa sur les jambes.

Un docteur appelé à donner ses soins à Mme Druelle, à constaté une plaie contu-se avec épanchement de sang au genou gauche. L'accident serait du à l'impruden-se de la victime, atteinte de surdité.

UN DISCIPLE DE BACCHUS S'EST PENDU!. Dimanche, à 11 heures du matin, le nomme Gékière Alberi, né à Dunkerque, le 3 février 1864, peintre, a été trouvé pendu dans se chambre garnie, située au deuxième étage, 54, rue de Flandre, à l'aide d'une corde attaché à un clou,

fixé au montant de la porte. M. le docteur Baré, a constaté que la mort di désespéré, remontait à environ 21 heures. Le nommé Gékière, était veuf et avait six enfants. Il habitait précédemment avec l'une de ses filles. Il quitta celle-cl pour aller vivre seul, parce qu'elle l'empêchait de e livrer à la boisson co qui lui arrivait fréquemment. Les constatations d'usage ont été faites par M. Grossi, commissaire de permanence.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE Chapitre des voleurs. - Huit mois de prison à Antoni Lamotte, 26 ans, camelot,

rue des Etaques, pour avoir assailli et déva-lise M. Albert Beltete, 29 ans, demeurant à Longenesse. - Trois mois de prison par défaut Charles Lebon, 20 ans, 119, rue Saint-Vital,

à La Madeleine, pour vol de matériaux.

— Deux mois de prison par défaut à François Herbay, 41 ans, demeurant 96, rue de la Fontaine, à Roubaix, pour vol de vête-

Polydor Strynckx, 27 ans. ouvrier brossier, à Iseghem, pour vol de chaussures et d'une somme de 33 fr. à M Rœs, à Roubaix

- Trois mois de prison et 25 fr. d'amende par défaut à Fidèle Pins, demeurant à Lille, pour détournement d'une somme de 30 fr. - Huit mois de prison et 25 fr. d'amende à Ernest Baniocchi, 37 ans, géomètre, pour détournement d'une somme de 14.100 trancs, au préjudice de M. Verchielst , consul d'Italie. Il est en outre condamné au rembourse-

ment de la somme détournée. - Le 3 mai dernier, Jules Leclercq, 30 ans, demeurant rue des Ponts-de-Comines était condamné à huit mois de prison. Aujourd'hui, il comparaissait à nouveau devant les juges et il récollait un an de pri-son et 25 fr. d'amende pour abus de con-fiance. Le tribunal prononce la confusion

des-deux peines Mœurs. - Auguste Versticheler, 36 ans, ccordeur de piano, 19, rue Jules-Guesde. récolte deux mois de prison pour outrages publics à la pudeur et trois mois de la ma-

me peine pour abus de confiance. Opposition. - Séverin Férondel, de Paris, faisait opposition à un jugement de un an de prison prononcé contre lui pour apologie an meurire, au cours d'une conférence tenue de Roubaix, le 25 mai 1722.

Le tribunal réduit la pcine à 6 mois d'emorisonnem**ent.**

PETITES NOUVELLES OH I LE SALE. — Le sleur Emîle Dagbert, 35 ans, riveur demeurant rue Malesherbe, 20, a fait l'objet d'un procès-verbal pour ivresse et outrages publics à la pudeur.

SANS FEU, NI LIEU. - Au cours de l'avant-dernière nuit, les sujets polonais Ocedkieurez Michel, et Janobeze Keuriaere, trouvés couchés dans les décombres, de maisons sinistrées de la rue du Bourdeau, ont été conduits au commissariat du se arrondissement. Leur situation va être exa-

LILLE INTERDITE. — Le service de la sûrelé a mis hier en état d'arrestation le nommé Léon Leblois, 41 ans. plieur, dem urant 10, place Déliot, interdit de séjour. Déféré au Perquet, Leblois a été écroué, sur l'ordre de M. Thermes, jurge d'instruction uge d'instruction ACTE DE PROBITE — M. Jules Raquet, rue de l'Hopital-Militaire, 89, e trouvé vendrari matin, vers 10 h. 30, sur les marches de l'habitation rue, es l'oissonceaux, 23, un portefeuille certénant une terlaine somme et divers papiers qu'il s'est empressé de remelle à son un'amité.

qu'il s'est empresse de remettre à son propris-

ARRONDISSEMENT DE LILLE

RONCHIN UNE JEUNE FILLE RENVERSEE PAR UNE AUTO

Un accident est survenu samedl à 11 h. 30 du matin, route de Douai. Mile Billot Marguerite, 21 ans, demeurant à Thumesnil, rue Faidherbe, en traversant la route en vélo, a été renversé par une auto appartenant à M. Debracand, ingénieur-constructeur à Lille. L'auto N. 2572-12 était pilotée par le nommé Klin Léopoid, cemeurant à Lille, rue Meurain. La jeune fille est grièvement blessée aux jambes et aux côtes.

LAMBERSART

DEUX VAGABONDS. — La gendarmerie a dé-couvert couches dans les dépendances de la briqueterie Delcourt, les nommés Boschimans Victor, 20 ans et De Roose Henri, 33 ans, tous deux plongeurs, sans domicile fixe. Ils ont été tous deux déférés au Parquet sous l'inculpation de vagabondage.

HAUBOURDIN

UN ACCIDENT MORTEL Le nomme Sallon Joseph 31 ans, monteur-mécaniclen, au service de M. Lucien Galledrat, entrepreneur de travaux publics, 109, Boulevard Vauban à Cambrai et demeurant à Sérauvillers près Cambrai, était descendu samedi à Haubour-din pour y montes une grue. Ce mortiage devait din pour y monter une grue. Ce montage devait s'effectuer à proximité du canal et dès le matin, l'ouvrier s'était mis à la besogne. Il hissait à l'aide d'un cric, les pièces nécessaires. Vers 8 h. 30 une de celles-ci ayant glissé le cric bascula et entraina avec lui le monteur dans le canal. Ce dernier ne savait malheureusement pas nager. Malgré les efforts de son manœu-vre qui se trouvait dans le même cas, mais qui vre qui se trouvait dans le même cas, mais qui tenta néanmoins de lui avancer des battens auxquelles il auralt pu s'accrocher, le monteur coula à pic. Retiré environ une demi-heure après l'accident, il fut examine par le docteur Jacquet qui lui donna les solns prévus en pareil cas, mais vainement le malheureux avait cessé de vivre. Ajoutons qu'il est marié et père de trois

UN FORCENE. — Cozyns Renard, sujet belga demeurant à Fournes, n'est pas tendre lorsqu'il à fèté la dive bouteille. Rencontré hier par des gendarmes en tournée à Beaucamps, ces derniers lui ayant demandé d'exhiber ses papiers. Cozyns répondit en leur lançant coups de pled et de poing. Il fallut pour se rendre maître du forcené, le ligotter comme un saucisson et l'amener en voiture à la gendarmerie. Fouillé, il fut trouvé porteur de collets, ce qui indique clairement la profession principale à laquelle il se livrait. Il a récolté un procès verbal pour coups, rebellion, outrages, ivresse UN FORCENE. - Cozyns Renard, sujet be verbal pour coups, rebellion, outrages, ivresse et délit de chasso. On l'a défere au Parquet. TROP VITE ! - Lingrand Auguste, indus

triel, demeurant à Lille, a été nant d'une con-travention pour excès de vitesse en automobile

POCHARDS TURBULENTS J.-B Caron Léon Fontaine et Paul Fiévet qua causaient du scandale dans la rue Forier ont été déposés au violon pour coups réclproques et ivresse.

DOUAL

ACTE DE PROBITE

M. Parent Florimond, a trouvé un porte-feuille rentermant 780 francs, qu'il a remis à sa propriétaire, Mme Ansart, à Lewarde.

NECROLOGIE. — Samedi, à 9 heures ont eu lieu à Douai les funérailles de M. André Laoust, statuaire décédé à Paris, à l'âge de 81 ans. M. Laoust, ancien professeur aux Ecoles Académiques était un artiste de talent Une de ses œuvres la stautue « Spes » qui se trouvait sur la place Thiers, fut détruite, on le sait, par les Allemands. Une nombreuse délégation représentait aux obsèques les écoles academiques.

ARRONDISSLMENT DE DOUAL

DORIGNIES L'INFORTUNE DU MAROCAIN. — Le marocain Abben Abdallah, 29 ans, lamineur,
demeuéant au Château Deloffre, vivait avec
une certaine Juliette Colas, âgée de 30 ans.
Cette dernière vient de prendre la mite en
emporant les économies du Marocain qui ss'élèvent à environ 3000 francs. La femme Colas est recherchée.

LAMBRES

LA ROSETTE. — Une « rosette » de Bra-bant, estimée 50 francs, a été volée au pré-judice de M. Henri Delaporte, cultivateur à Lambres. Celui qu s'en état emparé, un nommé B... a restitué la rosette à son propriétaire en déclarant regretter son acte.

VALENCIENNES

La tragédie de Raismes

ON RETROUVE L'ARME DU CRIME Hier, la gendarmerie d'Anzin a remis au greffe du tribunal civil de Valenciennes, arme dont s'était servi l'Espagnot Vicenza Saba qui, dans les circonstances uge nous avons relatées, blessa la débitante Splingart, née Mathilde Fontaine, qui refusait ses assi-

Le revolver saisi est un pistolet automa-tique, du calibre de six millimètres, avec chargeur à six cartouches. Les gendarmes ont constaté que le char-

geur contenait encore trois cartouches ; une cartouche se trouvait dans le canon ; ils ont également retrouvé un étui de cartouche dans la cour ; un étui et une balle furent aussi trouvés dans la cuisine. Pistolet, balles et étuis servirent de pièces a conviction

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ESCAUTPONT

CEST LA LOI. — On a dressé procès-verbal contre Antoni Vorochi, mineur, rue du Pinson, qui avait laissé aller ses oies dans l'Escaut. Vorochi ignorait que c'était interdit pen-dant la fermeture de la pêche.

LOURCHES

UN BECANIER. — M. Philippe Régnier, cabaretier, avait déposé dans un hangar, dans sa cour, une bicyclette usagée, d'une valeur de deux cent cinquante francs. Ayant constaté la disparition de sa machine, M. Régnier porta ses soupçons sur deux de ses anciens pensionnaires ; Roch Prouveur, 31 ans, journalier, à Denain et Georges Delbassec, 31 ans. verrier, Lourches. Il déposa plainte à la gendarmerie Interroges, Prouveur et Delbassée passè-ren tdes aveux et déclarèrent qu'ils avaient vendu la macaine 20 francs à un sieur C.

Le premier conserva q'nze francs et donne 5 francs à Delbassée. Des procès-verbaux ont été rédigés.

LA CONTREBANDE. - Des gendarmes

de Denain.

en tournée, ont surpris rue Jean-Jaurès, la femme Zélia Belvalez, 55 ans, ménagère, qui cherchait à dissimuler, derrière une maison, une filet à provision.

Les gendarmes verifièrent le filet et constaterent qu'il contenait 13 paquets de 250 grammes de tabac soit 3 kilos 250.

Zélia Belyalez fut aussitôt appréhende par les représentants de la loi qui ont ver-QUIEVRECHAIN

LE BIEN D'AUTRUI. — Vers 13 h. 15, le sieur Eugène Decoutier, 23 ans, mécanicien aux Ateleirs de construction du Nord de la France s'est introduit dans le vestiaire des ouvriers. Après avoir fouillé les effets il s'empara d'un porte-monnaie contenant 25 fr. 50 et appartenant au foreur Pierre Monesse.

Mis en état d'arrestation Decouster fut dé ere au Parquet qui l'a fait écrouer. OUVRIER INDELICAT. — La gendarmerie a égalément arrêté le jeune Robert D..., 17 ans. qui avait détourné un mandrin d'une valeur de 50 francs qui lul avait été confié aux Atollers du Nord de la France. Amend au Parmet, Die eta ecrousia

ARRONDISSEMENT DE AM-

LE CATEAU

AU FEU. - Samedi 10 mai vers 6 h. 13 un feur de cheminée très important s'est déclaré à l'immeuble portant le No 1, dans la rue d'En-Bas. Le feu a pris au 2e étage où habite M. Herbin François

L'agent Vicaire et le lieutenant des sa peurs-pompiers M. Victor Arnould qui se trouvaient dans les environs, procédèrent immédiatement à l'extinction de l'incendie avec l'aide des voisins.

Après une demi-houre de travail tout était éteint et les dégâts, peu importants,

sont purement matériels. UN POIVROT. - M. Lemaire journalier, faubourg de Cambrai a été rencontré en état d'ivresse par les agents qui l'ont conduit au violon municipal et

gratifié d'un procès-verbal.

CATILLON EN DEFAUT. - La gendarmerie du Cateau a dressé procès verbal à la charge de M. Carlier Gustave marchand de légumes à Landrecies qui n'était pas muni du récépissé de déclaration de marchandambulant.

DUNKERQUE

UNE DEMENTE Samedi, en soirée, une dame V..., domi-ciliée à Loos, arrivait à Dunkerque, et se rendait un peu plus tard à l'œuvre de la protection de la jeune fille, ru David D'Angers.

Veuve de guerre Mme V.... y recut le meilleur accueil, mais au cours de la nuit, elle s'agita, si vivement, que la pelice du intervenir.

On la conduisit jusqu'à la gare pour lui faire réintégreé son domicile mais arrivée dans la salle des pas perdus, elle fut prise de délire, et on dut en hâte, l'envoyer à l'hôpital.

FUNERAILLES D'UNE VICTIME DU TRAVAIL

Hier matin ont eu lieu les funérailles du docker Gustave Jansen, mort des suites d'un accident de travail. Plusieurs couronnes avaient été offerte par le syndicat des dockers, par sonnel et les contremaîtres de la maison Worms par la compagnie des chargeurs

M. Decoster, représentait le comité de défense des intérêts du port de Dunkerque M. Crétin, la maison Worms. La compagnie des chargeurs réunis était aussi re Au cimetière le citoyen Ternynck, se

UNE ARRESTATION

crétaire de l'union des syndicats prononça

un discours.

On a procedé à l'arrestation du nommé Defive Noël, 28 ans, employé de commerce, 71 rue du Maréchal Pétain, pour ivresse et récidive.

GRAPILLAGE

On a verbalisé le docker Louis Lerdy, 31 ans, domicilié rue Raspail, à St-Pol-sur-Mer. Cet ouvrier a grapillé de la graine.

Tribunal Correctionnel Président : M Desticker ; Ministère public M Guillot

Loi sur ies étrangers. — Bal Gaston, Van-houwer Elie et Adèle, bateliers, chacun 50 fr. d'amende et 5 fr. pour la contravention. Chasse prohibée. - Drypont Eugene, 50 fr. Police des chemins de fer - Jules Blanchot. 50 fr.

jours de prison. Outrages à officier ministériel. - Massells Charles, brasseur à Wormhoudt, 100 francs l'amende et 1 franc de dommages-intérêts. Les coups. — Georges Schalliei, 15 jours ;
Abeccia José, marin, 1 mois ; Rion Jean, 15 jours et Canteleu Georges, 15 jours ; Laurent Charles, 40 jours ; Vileyn Elie, 8 jours ;
Bonne Charles, 20 jours ; Dequilit Lucien,

jours ; Lourdel, 2 mois avec sursis. Lee vols. — Louis Bacquet, 3 mois de prison. — De Laet Edmond, 1 mois. — Massemin Georges, 3 mois et 1 jour. Pierre et Clément Renard, chacur 5 ans de prison, 10 ans d'interdiction de sejour et 500 trancs d'amende.

IMPRIMERIE COMMERCIALE "LA PRESSE POPULAIRE 186 bis, Rue de Paris, 186 bis LILLE Imprimés en tous Genres

CARTES DE VISITE ET DE COMMERCE TETES DE LETTRES - PACTURES MENUS - MEMORANDUMS LETTRES DE MARIAGE AVIS DE NAISSANCES - CONVOCATIONS LETTRES MORTUAIRES CATALOGUES - PRIX-COURANTS BROCHURES - PÉRIODIQUES

ATELIER DE PHOTOGRAVURE TRAVAIL TRES SOIGNE

PRIX TRES REDUIT

PROSPECTUS - AFFICHES, ETC., ETC.

Pas-de-Calais ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

BRUAY-EN-ARTOIS

UN CHEVAL EMBALLE UN HOMME BLES-SE. — M. Anatole Bétremieux, 55 ans, ouvrier camionneur, demeurant a Divion, effectuait une tournée de livraison pour le compte de M. Ferristournée de livraison pour le compte de M. Ferris-sin, cam'onneur du Chenin de et à Bruay, quand son cheval, pris de peur semballa. Bé-trémieux réussit à le rattraper, mais en voulant maîtriser l'animal, il tomba et roula sous la voiture. On le releva avec de confusions sérieu-ses aux jambes et M. le docteur Thobois vint lui donner ses soms

On espère que, saul complications, le blesse sera assez rapidement rétable. VOL DE BICYCLETTE. — M Baharez Henridemeurant à Hesdigneul, se rendat chaque jour en bicyclette chez son oncle, M. Lemaire, rue Verte, à Brusy, pour y travailler, et if déposait sa bicyclette contre un mur Quand it voulot la reprendre, avant-hier vers 8.h. 45 du soir, il constata la disparition de la machine. La gendar merie recherche activement l'auteur de ce vol.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la fosse 3, le remblayeur Vaclaw Stych, demeurant à Divion, montait un meurita : son camarde, sans l'avertir, lui jeta un caillou de 2 kilos qu'il l'atteignit à la main. — Isart Henri, de la fosse 4, demeurant à Bruay, en chassant un bois, déta ha un caillou de 4 kilos qu'il recut sur legen roit. — Le remplayeur Stanislas Andræwskil de la fosse in a ler demeurant o Bruar, a sur la ce

nou gauche un calliou d'environ 15 teles, d'un meurtia. — En faisant la place d'une telle, le rocheur Gorny Simon, de la tasse i, demeurant à Bruay, à regu sur le bas de la fambig droita, un calliou de 5 kilos. — Incapacité temporaire de travail de 15 jours au surveillant. Florent Riquart, de la fosse 3 bis, demeurant à Bruay, qui a reçu sur le pied droit une gailleils de 3 à 4 kilos détachée du silion de toit.

VAGABONDAGE. — La gendarmerle arrêté pour vagabondage et transféré à la Maison d'arrêt de Béthune, le nommé Rittau Georges 28 ans sujet polonais, sans domicile fixe II est pour suivi, en outre, pour infraction à la loi sur les étrangers.

contraventions — Des proces-verbans ont été dressés par la gendarmerie, à la charge ont été dressés par la gendarmerie à la charge de : MM. Piette, marchand de cycles, à Bruay, et Valentin Kucharski, rue de la Gare, à Bruay, pour défaut de plaque de vé:o. Delival Henri, 35 ans, à Labuissière, pour divagation de chien; Leleu Léon, 31 ans, à Estrée-Cauchy, et Wayman Stéphan, 31 ans, à Bruay, rue de la Républi-que, pour défaut d'éclairag de véhicule, «

HERSIN-COUPIGNY

CONTRAVENTION. — La gendarmerie commissaires dévoués pour ladite fête Se faire tournée à dressé des contraventions à la charge de M Joseph Joseph, épicier, Granden, pour laisser divaguer son chien sur la voie publique sans plaque au collier, ains qu'à Mile Marie Poirrier, marchande de men bles, pour chien sans collier. bles, pour chien sans collier.

SAINT-OMER

Une collision d'autos aux " Quatre Chemina" UN COMMERÇANT BLESSE

Samedi, vers 15 h. 30, deux autos se sont ren-contrées au lieu dit « Les Quatre Chemins » route de Saint-Omer à Blendecques. Revenant du marché de Fauquembergues avec sa femme, M. Longuenesse, commer-cant à Arques, conduisant une camionnesse. chargée de marchandises, suivait la route de Wizernes à Arques, par la Creuse Villeron. Aux « Quatre Chemins », il coupait la route départementale, lorsqu'arrivait de Blendecques une 10 C. V. Peugeot, piloté par Migneaux, représentant de commerce à

Saint-Omer.

La camionnette était déjà engagée en plein sur la route, lorsque la 10 C. V. arriva à la hauteur du croisement.

M. Migneaux accéléra la vitesse pour passer devant la voiture de M. Longuenesse mais il était malheureusement trop tard et

une collision se produisit. Violemment heurtée par la 10 C. V., la ca-mionnette se retourna. La plus grande par tie de la marchandise fut envoyée dans un flaque de boue et M et Mme Longueness se trouvèrent sous laur véhicule.

En rampant, ils réussirent à se dégager.
Par le plus grand des hasards, Mme Longuenesse n'était pas blessée et son mari n's
vait que l'auriculaire droit fracturé. camionnette, complètement démolie, es hors d'usage.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER

AIRE-SUR-LA-LYS VOL DE CHARBON. — M. Paoli, commissair de poliece rancontra la Vve H... et sa fille que portaient chacune un sac de charbon. Il les interrogea sur la provenance de c combustible. Aussitot une des deux termes s'enfuit, elle fu bientôt rejointe par M. P. si qui les emmens toutes deux au commissariat de police.

Questionnées, la mère et la fille répondire qu'elles avaient ramassé ce charbon sous de wagons de la gare. Or, en procedent à son enquête, M. le con or, en procedult à son enquete, at le contenu des sacs avaitété dérobé dans un wagon en cours de échsigément et destiné à l. Darque, marchand charbon à Esques. Les inculpés auront donc répondre deleur larcin devant le Tribunal content de la content de la

SAINT-POI SUR-TERNOISE Tribunal Correctionne Léon, cultivateur à Bourds, pour avoir en tem rohibé et avec des engins prohibés chassé da le bois appartenant à M. Vandewalle. Bours. -- 15 jours de

Saint-Pol. — 100 francs d'amende par déla 1 Morel Maurice mineur à Hesdin, nour infra tion à la police des chemins de ser. Tollant. — 25 francs d'amende et 5 fran pour le délit à Lefebvre Laurentine, 46 ans 7 made, sans domicile fixe, pour intraction à loi du 16 juillet 1912 sur la vaccination et po

EN BELGIQUE

MENIN VOL D'UNE BICYCLETTE. — M. Deruyck F. tuné, domicilié à Reckem, a céposé, au comm suriat de police, une plainte contre un incon qui lui a dérobé sa bicyclette, momentanéme abandonnée à la porte du café de M. Lo Haquette, au hameau des Baraques. Une enqu est ouverte.

ges, rue Schaeten, 21.— Deleu Lucette, 22, cha sée d'Aelbèke. — Parmenller Etienne, rue Sch ken, 22. — Rogier Marcel. Marché au Bétail. Deschuymère Cécile, rue Basse-Ville, 67. bakker Jacqueline, 53. boulevard Vandenper

COURTRAI

boom. Décès. — Lehoucq Charles, 85 ans, ham Pottelberg. — Demtès Marie, 79 ans. rue de l'A nir, 22. — Broucke Rosalic 33 ans, rue des gnes. 17. — Debusschère Julès 60 ans, rue Flamand, 24. — Decorte Marie, boulevard de veninghe, 7. — Destoon Jean 14 mois, rue I pold. 22. — Decenninck Eugène. 42 ans, rue Antoine, 42. Jeux & Education Physiqu

A TOURCOING

Le lundi 12 mai, au illudrome, il se joi un 4 de 7 pour 5.000 francs, Le Gallodrome tre Leleu et Bondrughin, de Lens, Sanghe le Pont des Arts Réunis, Mise au parc à 1 p SALLE DU GALLODROMB

Les Spectacles à Lil

Jeudi 15 et 29 mai, concours habituels

AUJOURD'HUI LU Nouveau Théatre. — Relache. Théatre Provisoire. — Relache Variétés. — A 15 heures et à 20 heures 30 mariage au grand 7 ; pièce dramatique Alaman. — A 20 heures 30 : La Nouvelle vue de l'Alhambra. Printania. — A 15 heures et à 20 heures :

les Sables brulante

Radio-Concert.

Omnia. — A 15 h. 30 et à 20 h. 30 : L'Et des Helles. Ambassadeurs. — De 17 h. à 2 h. : Danc.
Lilliana. — De 17 heures à 20 heures :
dansant, De 21 heures à 2 heures : Danc.
Théâtre de l'Union. — A 20 h. 30 : Pier.
Grand, grand drame historique.
Oirque Mondial. — (Champ de Mars).
20 h. 30 : Repi 'sentation.
Hall du « Réveil du Nord ». — Dès 18 h.
Badio-Concert.

ALLEZVOIR Maneuelle & Simone Max ins Un Mariage au grand FOURIL. MATI . à 3 h. 20: SOIREE à 8 b.

partir de 11 h. du m AUX VARIÉTÉS